

# Compte rendu du conseil d'école élémentaire mardi 19 novembre 2013

## Etaient présents :

Mme SAPIR, directrice de l'école élémentaire  
Mmes GUENARD, FARJAUDOU, LEGER, JOSSERAND, FOURNIER, RAMBAUD, ROMEU, EVEILLARD, NASSE enseignantes  
Mrs BUI DUY DAN, CHANON, NOUGUES enseignants.  
Mmes BARILLET, RONTEIX représentantes du RASED  
Mme COUDERC, maire adjoint commission scolaire  
Mme EVAIN, responsable achat/cantine, mairie.  
Mmes BATAILLE, LEREBOUR, RONDI, DURAND, Mrs GUITEL et DIACZEK, parents d'élèves FCPE

## Excusée :

Mme GROSSOT, référent scolaire à la mairie

## 1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 18 JUIN 2013

- **Cour des CP/CE1** : les travaux de réfection du goudron devaient être faits en même temps que la cour de la nouvelle école maternelle. Mme Couderc annonce que la réfection du revêtement de la cour est maintenant prévu en 2015, elle ne sait dire pourquoi il n'aura pas lieu en même temps que la création de la nouvelle cour de la maternelle qui a commencé aujourd'hui.
- **Préau CP/CE1** : En juin, un devis était en cours. Mme Couderc n'a pas plus d'informations.
- **Goudronnage parking enseignants** : L'équipe enseignante se demande pourquoi le goudron de l'allée menant au parking enseignant a été réalisé qu'à moitié. Mme Evain précise que la fin du goudronnage est prévue en même temps que la construction du nouveau restaurant scolaire en 2015. (point sur la nouvelle cantine : voir au point 6)
- **Vérification des lumières des classes de M. Chanon et Mme Romeu** qui semblent trop faibles : la demande est toujours en cours. Mr Chanon précise que la demande date de plus d'un an.
- **Contrat de maintenance informatique** : une journée était prévue pour remettre en état tous les postes de la salle informatique : Toujours pas fait à ce jour, la mairie annonce qu'un rdv vient d'être pris pour vendredi 22/11 à 14h.
- **Demande de mise à jour du site internet de la mairie** : Mme Sapir réitère sa demande d'y supprimer les informations erronées concernant l'école et d'y mettre le lien vers le site de l'école. Mme Couderc assure avoir demandé au responsable du site Internet de modifier les informations y figurant. Elle ajoute que le site de la ville est un peu laissé à l'abandon car le responsable, souvent en déplacement, n'a pas le temps de procéder aux changements.  
Il est alors suggéré de lui demander les codes d'accès pour faire effectuer les changements par une autre personne.
- **Réfection des murs du patio** : le devis avait été accepté. En juin, la mairie attendait la date de début des travaux. A ce jour, Mme Couderc n'est pas en mesure de fournir une date.
- **Rattrapage du lundi 2 septembre 2013** prévu le mercredi 11 juin 2014. Mme Sapir rappelle que les enfants doivent avoir 36 semaines complètes d'enseignement dans l'année scolaire.

**Le compte - rendu est approuvé.**

## 2) BILAN DE LA RENTREE :

- **Elections de parents** : le taux de participation est en légère baisse, 39,5% au lieu de 42% en 2012 Une seule liste était représentée : la FCPE. Mme Sapir souligne le bilan positif du festival du livre organisé en même temps, la demande de renouvellement avait été faite auprès de l'Inspecteur qui n'a émis aucune objection. La FCPE ajoute qu'en maternelle où il n'y avait pas d'événement accrocheur organisé, le taux de participation a été plus faible.
- **Effectifs** : 247 élèves répartis sur 10 classes : 2 de chaque niveau.  
2 nouvelles enseignantes sont arrivées dans l'école : Mme NASSE (complément de Mme FARJAUDOU) et Mme FOURNIER, toutes en CE1.  
La première remontée d'effectifs pour 2014 doit être faite.  
Mme Couderc nous informe qu'en 2014, 94 logements vont être créés dont 39 en accession à la propriété. Ils

seront composés de 8 T2, 40 T3, 11 T4 et 35 T5.

• **Présentation du RASED** : Mme Ronteix (maître E) s'occupe des apprentissages (principalement maths et français) et Mme Barrillet (maître G) s'occupe des comportements. Les cycles 2 sont prioritaires. La psychologue scolaire de notre secteur est Mme Claire Fournier. Seules Mmes Barillet et Fournier ont besoin d'une autorisation des parents pour intervenir auprès d'un enfant.

• **Règlement intérieur de l'école** : Il est approuvé à l'unanimité. Il sera mis en ligne sur le site de l'école et remis sous forme aux élèves après ce conseil d'école.

### 3) PROJET D'ECOLE :

Le projet d'école 2011/2014, projet valable pour 3 ans, continue. Les axes sont :

<u>Maîtrise de la langue française</u> : Développer des actions et des outils permettant l'échange et les communications orales et écrites : Rallyes lectures, BCD, liaison et correspondance scolaire..
--

<u>Les principaux éléments de mathématiques et la culture scientifique</u> : Approcher et s'inscrire dans une démarche scientifique : Défi maths, championnat calcul mental
---

<u>Les compétences sociales et civiques</u> : Un cadre cohérent pour grandir et vivre ensemble dans et hors l'école : lien maternelle/élémentaire, GS/CP, CM2/6 <sup>ème</sup> , Fête des enfants, élaboration de règles communes aux 2 écoles et temps extra scolaire.
---

<u>Compétences culturelles</u> : Développer des actions partenariales dans les domaines culturels, artistiques et sportifs : Diverses actions culturelles et artistiques selon les niveaux : (Ecole et cinéma en CM2, Théâtre et/ou chorale, Projet cycle 2 + 3 : connaître et protéger la nature, Participation à des événements sportifs selon une progression par niveau (cross de l'école, rencontres de jeux collectifs traditionnels, scola-foot-tennis) Participation à des animations et à des projets culturels et scientifiques liée à une progression des apprentissages
---

• **La réforme des rythmes scolaires** : Une information a été diffusée par la FCPE dans les cahiers de liaison de chaque élève.

L'an dernier, la décision de report avait été décidée conjointement entre la mairie, les parents élus et les enseignants. Une commission « rythmes scolaires » avait été instituée afin d'aborder les thèmes importants et prendre les décisions pour la mise en œuvre de cette réforme.

Thèmes :

- Organisation des horaires
- Activités péri-éducatives (les contenus, lien avec les associations)
- Logistique (transports / locaux)

Composition des commissions : 13 membres

- Ecole : 2 (élémentaire) + 2 (maternelle)
- Mairie : 2 (élus) + 1 (administratif)
- Parents : 2 (élémentaire) + 2 (maternelle)
- Animation : 1 (élémentaire) + 1 (maternelle)

Une question quant à l'absence d'animateurs lors de ces commissions est posée, Mme Couderc ne peut en expliquer la raison.

La commission du 05 avril a statué sur les nouveaux horaires, ceux-ci ont été ensuite validés lors de la commission du 11 juin. Les nouveaux horaires choisis pour 2014 sont :

- Les lundis, mardis, et jeudis : 8h30 - 12h00 / 14h00 – 15h45
- Les mercredis matins : 8h30 – 12h00
- Les vendredis : 8h30 – 12h00 / 14h00 – 15h15.

Le contenu de ce temps « après la classe » devrait être décidé lors des prochaines commissions.

Mme Couderc informe qu'un questionnaire va être distribué aux familles prochainement et une réunion publique sera organisée après le dépouillement afin d'informer au mieux les familles. Ce questionnaire sera à remettre dans la boîte aux lettres « périscolaire ».

• **Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)** : Nouveauté instituée par la réforme et applicable cette année dans toutes les écoles, elles remplacent l'aide personnalisée à raison de 36h annuelles pour les enseignants et d'1h maximum/semaine pour un élève.

3 types d'APC : Aide aux élèves dans les apprentissages  
Aide au travail personnel/méthodologie  
Activités prévues par le projet d'école.

Elles sont placées le midi, de 11h30 à 12h, les lundis et vendredis, toute l'année, pour ceux faisant de l'aide dans les apprentissages ; ou regroupées sur certaines périodes (janvier à juin) tous les jours pour les projets particuliers. L'autorisation des parents est obligatoire.

#### 4) ACTIVITES PEDAGOGIQUES :

- **ABCD** : Mme Sapir remercient les parents volontaires pour l'encadrement. Ils sont nombreux ; ce qui permet d'avoir 1 créneau par semaine avec la salle informatique. Cette année encore les 2 classes de GS de maternelle peuvent y aller. Grâce au festival du livre, l'école a obtenu une dotation en livres pour l'ABCD. L'école est entrain d'essayer d'améliorer la gestion informatique des emprunts (logiciel précédent ne fonctionnant plus) grâce à une maman. Mme Sapir la remercie.
- **Musique** : Mme Merlier intervient 30 min par classe et par semaine pour celles qui le souhaitent.
- **Anglais** : Comme ces dernières années, une assistante en langues étrangères a également été demandée. Il y a de plus en plus de demandes des écoles et de moins en moins d'étudiants anglais qui viennent intervenir. L'école aura sûrement un(e) intervenant(e) mais pour 3 mois seulement (après janvier).
- **Piscine** pour les CP/CE1 et CM2 : 15 séances de 40 minutes effectives dans l'eau.  
1er semestre (jusqu'à fin janvier) : 1 CP+ 1 CE1 les mardis matins. + Les CM2 les jeudis matins  
2<sup>ème</sup> semestre : l'autre CP et l'autre CE1 les lundis après-midis
- **Scola-Tennis et Foot** : Comme depuis quelques années, des classes de cycle 3 se sont engagées dans ces projets Scola. La finale de scola-foot devrait avoir lieu à Boissy. Les organisateurs vont contacter la mairie.
- **Randonnée USEP** à Boissy pour toutes les classes, les CP marcheront 7,5km tandis que les CE1, CE2, CM1 et CM2 randonneront sur 10km.
- **Le cross de l'école** aura lieu fin mai comme habituellement.
- **Le projet CPN** est maintenu et poursuivi avec des actions étendues au cycle 2 maintenant.
- **Bilan Fête des enfants** : s'est très bien déroulée, les enfants étaient très satisfaits de cette journée. L'an prochain, elle aura lieu le vendredi 27 juin.
- **Conseil des délégués** : Ils ont été élus la semaine suivant les élections de parents (du 14 au 18 octobre). Les délégués ont été réunis le 19/11 par Mme Sapir pour revoir le règlement de la cour. Les enfants ont émis le souhait d'harmoniser les règles entre l'école et le temps périscolaire. 3 ou 4 autres réunions auront lieux dans l'année.
- **Classe de découvertes** : Pas cette année car la nouvelle procédure (municipale) ne laissait pas le temps de prévoir cela dans des conditions correctes pour un tel projet. Les enseignants avaient demandé la possibilité d'utiliser le budget prévu pour la classe de découverte afin d'acquérir des TNI. La mairie a répondu favorablement, nous la remercions. 4 TNI ont été installés courant octobre dans les classes de CM1 et CM2 avec 2 ordinateurs portables.
- **Sorties/Transports** : Nous remercions Nathalie Evain de nous avoir consultés concernant le marché de transport (cars pour les sorties). Il sera lancé le jeudi 21 novembre.
- **Informatique** : Il n'y a pas de sécurité internet dans la salle informatique. Ceci pose un gros problème pour le travail de recherche avec les élèves. Après consultation du Professeur Ressource en Informatique (PRI) de l'Education Nationale par Mme Sapir, il s'avère que l'installation de cette sécurité relève de la municipalité.  
Le Wifi est à vérifier, il est un peu faible dans les classes de CM2 et dans celle de Mme Rambaud (classes avec TNI)  
2 TNI fonctionnent pour le moment avec les ordinateurs personnels des enseignants. Mme Sapir demande si les 2 autres seront achetés sur le prochain budget. Mme Couderc le confirme.  
Le blog d'école est de plus en plus riche, à consulter régulièrement.

#### 5) FINANCES :

- **Dotation municipale** : Elle s'élève à 30 € par enfant pour les fournitures ( +environ 20 € par enfant globalisés pour acheter le matériel commun ; 50 € par enfant pour les sorties (30€ pour les animations et 20€ pour les transports). En raison de l'augmentation du coût du transport, il sera demandé une augmentation sur le prochain budget.
- **Coopérative** : Mme Rambaud en est la trésorière. Mme Sapir remercie les parents pour leurs dons.
  - Recettes : Subvention FCPE, photos individuelles et de classes (35% des recettes sont reversées à l'école), vente des programmes pour la fête des enfants.
  - Dépenses : subvention ABCD, Repas des intervenants extérieurs, lots pour le défi maths (livres), lots pour

la fête des enfants et tombola, coupes et médailles pour le cross, financement des divers projets et sorties de classe, clés USB offertes aux CM2,...

➤ Mme Durand nous informe que la clé USB est très appréciée par les élèves.

## **6) ACTIVITES PERISCOLAIRES :**

• **Etude** : 3 classes d'études sont ouvertes les lundis, mardis et jeudis de 16h30 à 18h (parfois 4 classes le jeudi), 2 classes les vendredis. Les effectifs sont semblables à l'an dernier.

Des dérogations peuvent être faites en mairie pour qu'un élève puisse partir avec un mineur mais Mme Couderc explique que l'équipe municipale ne souhaite pas voir les enfants partir avec un autre mineur : les dérogations doivent donc être renouvelées par demande écrite chaque année, en mairie.

Les enseignants assurant l'étude pour le service municipal demandent à avoir le fichier avec les renseignements des élèves qu'ils ont à l'étude. Mme Couderc assure que les coordonnées des personnes à joindre en cas d'urgence seront transmises dans les meilleurs délais à l'équipe enseignante.

L'étude est assurée par des enseignant(e)s : Mmes Romeu, Léger, Farjaudou, Rambaud, Sapir, M. Chanon, M. Nouguès. Les groupes sont de 16 élèves maximum.

ATTENTION aux inscriptions : avant le 21 du mois précédent.

La FCPE s'interroge sur le fait que les enseignants de la grande cour n'aient pas accès à un téléphone dans la grande cour, le plus proche se trouvant dans le bureau de la directrice. Les parents d'élèves sont également étonnés d'apprendre que les enseignants doivent se servir de leur téléphone personnel en cas de besoin.

• **Cantine**: Mme Evain apprend aux enseignants et aux parents d'élèves qu'une nouvelle cantine va être construite en 2015 à l'emplacement de l'actuel espace vert et du parking enseignant. Cette nouvelle cantine fonctionnera classiquement pour les élèves de maternelle qui pourront déjeuner tous en même temps. Les élémentaires seront accueillis dans un self où leur seront proposés : 2 entrées et 2 desserts au choix, un plat unique et fromage.

L'équipe enseignante déplore de ne pas avoir été consultée pour la réflexion autour de la construction de la cantine et du parking (de 17 places seulement pour le groupe scolaire, alors qu'il en faudrait une trentaine).

- PAI : Mme Evain précise qu'elle a vérifié auprès de l'Inspecteur Jeunesse et Sports, qui lui a confirmé que les animateurs n'étaient pas habilités à effectuer des gestes médicaux et que, par conséquent, ils pouvaient uniquement aider à la prise des médicaments prescrits dans les PAI.

- La FCPE rapporte que de plus en plus de familles seraient intéressées par le paiement en tickets CESU. Mme Evain rappelle que l'acceptation des tickets CESU représente des frais pour la commune et que les parents en question doivent se faire connaître auprès de Mme Grossot au CCAS.

## **7) SECURITE :**

• **L'exercice incendie** du 1<sup>er</sup> trimestre a été effectué le 13/09 sans problème particulier pour la grande cour. Un souci important pour le bâtiment principal : aucun boîtier n'a voulu se déclencher. Un a fonctionné 5 minutes après : les élèves ont donc pu faire l'exercice. Mme Sapir demande à ce que les boîtiers soient vérifiés en dehors du temps scolaire. Mme Couderc confirme que la commission sécurité devrait prochainement passer.

Il y a toujours l'absence d'alarme dans les toilettes de la grande cour qui risque de poser problème lors de la commission sécurité.

• **Portail** : Les enseignants rappellent leur engagement de vérifier la fermeture des portails au début de leur service : 8h20 et 13h20.

• **Sécurité aux abords des écoles** : Les parents signalent que les horaires d'ouverture et de fermeture des barrières ne sont pas respectés malgré l'arrêté pris. Mme Couderc va faire un rappel aux animateurs... Ils rapportent également plusieurs faits d'incivilité au moment de la fermeture des barrières : passage forcé, personnel insulté, parent attendant 8h45 pour aller jusqu'à la maternelle en voiture... Les enseignants déplorent l'absence de police municipale et la FCPE s'interroge sur la nécessité de faire appel à la gendarmerie.

Mme Evain est au courant et a redonné des consignes de fermeture à ses personnels.

• **Plan Vigipirate** : Mme Sapir rappelle qu'il est toujours de niveau rouge (interdiction de stationner dans la rue des écoles)

## **8) TRAVAUX :**

- **De nombreux travaux sont encore en attente (voir point n°1)**
- Fonctionnement depuis le départ de M. Prêtre : Mr Aumont se charge des problèmes techniques rencontrés à l'école. Il passera régulièrement consulter le cahier de travaux. En cas d'urgence, il sera joint par téléphone. Mme Sapir souhaite pouvoir faire un point sur les travaux avec M. Aumont régulièrement.
- Mme Sapir demande à être prévenue quand il y a des interventions dans l'école, d'éviter les entrées de véhicules aux heures où les élèves sont dans la cour et de fermer systématiquement les portails. A ce sujet, elle remercie M. Aumont qui a fait son possible pour nous prévenir des problèmes de chaudière, et qui a essayé de demander aux personnes travaillant dans l'école de fermer le portail.
- La FCPE signale que ce même jour (19/11), deux camions bennes du chantier ont fait demi-tour devant la porte de la maternelle et ont ensuite remonté toute la rue des écoles à 16h30 précises.
- Mme Sapir demande à être prévenue lorsque des personnes viennent dans l'école pour voir les locaux, prendre des photos, etc... quand les enfants y sont.
- Les enseignants déplorent avoir découvert à la rentrée des vacances de novembre qu'un passage avait été ouvert et un chemin piétonnier goudronné entre la maternelle et la petite cour. Ni Mme Couderc ni Mme Evain ne savent apporter d'explication à cette nouvelle ouverture. Les enseignants demandent si un portail est prévu car les enfants peuvent sortir de la cour avec ce chemin.
- Installation du drapeau et de la devise républicaine devant l'école ( loi n°2013-595 du 08 juillet 2013 art. 3) : Mme Couderc annonce que l'installation est prévue pendant les vacances de décembre.
- Mme Couderc annonce les 4 portes d'accès au bâtiment principal, le changement des vitres cassées des classes de Mmes Romeu, Josserand/Sapir et Mr Chanon sera effectué fin décembre, pendant les vacances. Mr Aumont viendra consulter Mme Sapir à ce sujet.
- Les stores des classes n'en ayant pas seront posés en décembre également.
- Les enseignants se demandent pourquoi les arbres de la cour sont taillés jusqu'aux moignons car il laisse passer le soleil. Mme Couderc signale qu'ils doivent être taillés comme cela. Vu avec un professionnel.
- **Rappel** : Les élus du CMJ avait demandé, il y a 2 ans, l'installation de but de foot ? : Mme Couderc informe que ce sera fait début décembre.

## 9) QUESTIONS DIVERSES :

- Changement de nom de l'école : les enseignants d'élémentaire, après consultation des collègues de maternelle, aimeraient profiter de l'inauguration de la nouvelle maternelle pour changer le nom du groupe scolaire qui a une consonance assez peu laïque.  
Mme Couderc prend note et les parents, ravis de cette idée, suggèrent qu'une liste d'une dizaine de noms soit proposée au vote des Buxéens.
- Le compte rendu sera diffusé sur le site de l'école élémentaire dont voici l'adresse : <http://blog.crdp-versailles.fr/elemboussysoussaintyon> ; et distribué aux familles qui le souhaitent.  
Mme SAPIR fera passer un mot dans les cahiers pour prévenir les parents dès qu'il sera disponible.

PROCHAIN CONSEIL D'ECOLE  
MARDI 11 MARS 2013 à 19h

La secrétaire de séance  
Madame BATAILLE

La Directrice  
Madame SAPIR